

DIU LARYNGO-PHONIAIRIE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	129 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Compétences développées

Ce diplôme, ouvert aux médecins ORL et aux orthophonistes, a pour objectif de donner aux étudiants les bases de la pratique de la laryngo-phoniatrie concernant en particulier les pathologies de la voix et de la parole. Il est organisé en cinq séminaires qui sont communs pour tous les étudiants, quelle que soit leur université d'inscription. Les séminaires sont organisés pour tout ou partie en visio-conférences et enseignement à distance.

Ces cinq séminaires regroupent les enseignements suivants :

- » Anatomie, Physiologie et exploration des troubles de la voix et de la parole (Aix Marseille Université)
- » Troubles de la voix et lésions bénignes (Aix Marseille Université, AMU)
- » Laryngologie et Onco-réhabilitation (Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)
- » Neurolaryngologie (Toulouse III)
- » Paralysies et sténoses (Montpellier)

Publics visés :

- » Médecins Spécialistes diplômés ou en cours de formation en ORL,
- » Médecins français ou étrangers justifiant du même niveau d'étude
- » Médecins d'autres spécialités et Orthophonistes français ou étrangers après analyse de leur dossier de candidature

Conditions d'admission

Deux options sont ouvertes avec un nombre de places limité :

Option « chirurgie » est ouverte aux :

- DES et DESC d'ORL et Chirurgie Cervico-Faciale, Chirurgie de la Face et du Cou
- Praticiens déjà qualifiés des mêmes spécialités et Praticiens d'autres disciplines avec accord du comité pédagogique

Option « rééducation » est ouverte aux mêmes médecins mais aussi, avec accord du comité pédagogique, aux :

- DES et DESC d'autres spécialités médicales et Médecine Générale
- Orthophonistes diplômés

Nombre d'inscrits souhaités : maximum 11 stagiaires par université

Candidatures :

Période de candidatures : du 1er juin 2024 au 30 septembre 2024

Période d'étude des candidatures : octobre 2024

1. Envoyer au préalable CV et lettre de motivation à l'attention du Professeur Giovanni pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription à antoine.giovanni@ap-hm.fr
2. Dès réception de votre autorisation d'inscription, vous devez déposer un dossier (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, autorisation pédagogique) via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique

> Accédez à la plateforme E-Candidature

Inscription

Une fois votre dossier déposé sur e-candidat, le dossier d'inscription et un lien d'inscription administratif vous seront envoyés. Vous pourrez alors communiquer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2024-2025 :

- Financée par un organisme : 1 200 €
- Non financée : 600 €

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI) :

243 € pour l'année universitaire 2022-2023 (fixés annuellement par arrêté ministériel)

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.

Toute inscription administrative doit être complète, un mois avant la date du début des cours.

Contenu de la formation

5 séminaires organisés alternativement dans les locaux de chaque universités partenaires

Module 1 : Anatomie, Physiologie et exploration des troubles de la voix et de la parole (Aix-Marseille)

Module 2 : Paralysies et sténoses (Aix-Marseille)

Module 3 : Neurolaryngologie (Paris-UVSQ)

Module 4 : Laryngologie et Onco-réhabilitation (Toulouse III)

Module 5 : Troubles de la voix et lésions bénignes (Montpellier)

Le programme suivant est donné à titre indicatif et susceptible d'être modifié.

Chaque séminaire comprend 20 à 25 h

- » E-learning (5 heures) : mise à niveau commun des étudiants avant les séminaires spécifiques, 1 mois environ avant le séminaire présentiel
- » Visio-conférences : cours magistraux la semaine précédant le séminaire
- » Séminaires : mises en situation pratiques et remise en perspective des enseignements magistraux. Deux parcours seront proposés, orientés pour l'un vers les techniques chirurgicales, pour l'autre vers les techniques rééducatives

Contrôle de connaissances

L'évaluation a lieu en fin d'année sur la base de :

Participation présentielle (obligatoire) aux 5 séminaires

- » Validation des séances de e-learning au début de chaque séminaire d'enseignement
- » Epreuve de connaissance organisée en fin d'année universitaire
- » Examen théorique (écrit ou oral) : organisé localement dans l'université d'inscription
- » Rédaction d'un mémoire original sur un sujet choisi avec les enseignants, basé sur un travail personnel d'anatomie chirurgicale ou de technique ; présentation orale du mémoire sur le modèle d'une communication scientifique ou d'enseignement

Adresses et coordonnées

Responsable pédagogique national : Professeur Antoine GIOVANNI

antoine.giovanni@ap-hm.fr

Coordinateurs UVSQ :

Pr Stéphane Hans, PU-PH - Service ORL - Hôpital Foch - 92150 Suresnes

Tel : 0146253121

Mel : s.hans@hopital-foch.com

Dr Lise Crevier-Buchman, PhD, HDR - Service ORL - Hôpital Foch - 92150 Suresnes

Tel : 0146253121

Mel : l.crevier-buchman@hopital-foch.com

Contacts formation continue

Pour toute question concernant les candidatures, le contenu des enseignements, le planning de formation et les dates, les lieux de formation, les examens, contacter

Professeur Antoine GIOVANNI (antoine.giovanni@ap-hm.fr).

Pour toutes questions concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, contactez :

Madame Anne MAC LEOD : anne.mac-leod@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement votre **numéro étudiant**.